

Bachelier en Agronomie orientation TA

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE			
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : agro.montignies@helha.be	

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE AT 206 Ethologie 1			
Ancien Code	AGTA2B06	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CITA2060		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	40 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Rebecca LOISELEUR (loiseleurr@helha.be) Evelyne COLLARD (collarde@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

La connaissance de l'éthologie animale constitue un pilier pour assurer le bien être animal et travailler en toute sécurité.

L'UE d'éthologie permet à l'étudiant d'être un acteur efficace dans les différents métiers liés au monde animal en collaboration avec le médecin vétérinaire, notamment dans des domaines en lien avec le training médical de la faune sauvage ou encore dans les métiers en rapport avec l'éducation canine, par exemple. Elle permet également d'acquérir les méthodes employées dans l'étude du comportement animal.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Informier, communiquer et travailler en équipe**

- 1.1 Rechercher, consulter, analyser, échanger et transmettre des informations techniques ou scientifiques et ce tant à l'échelon national qu'international
- 1.3 Participer à la vulgarisation

Compétence 2 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**

- 2.1 Participer à une pratique réflexive en s'informant et s'inscrivant dans une démarche de formation permanente
- 2.2 Développer un esprit critique
- 2.3 S'adapter aux évolutions technologiques, économiques et sociétales

Compétence 3 **Maîtriser les principes de base de la gestion**

- 3.1 S'informer des aspects légaux et réglementaires de son activité (aspects économiques, social, et de production) et les appliquer

Compétence 4 **Collaborer aux activités d'analyses, de services à la collectivité et aux projets de recherche**

- 4.1 Mettre en œuvre un protocole expérimental et l'adapter si nécessaire
- 4.2 Mettre en application les techniques de mesurage, échantillonnages, analyses, identifications, et autres démarches nécessaires aux objectifs de la recherche appliquée
- 4.3 S'approprier rapidement les données scientifiques et techniques associées au projet
- 4.5 Réaliser et transmettre le bilan ponctuel de ses activités de recherche

Compétence 5 **Appliquer les principes du vivant dans tous les domaines de l'agronomie**

- 5.1 Utiliser à bon escient les ressources naturelles (sols, eau, énergie, biodiversité)
- 5.3 Intégrer à l'activité de production les règles en matière d'éthique, d'environnement, d'hygiène et de santé

- Compétence TA **Assurer la santé et le bien-être des animaux de rente, d'élevage, de laboratoire, de compagnie et en captivité**
- TA 6.2 Mettre en place un environnement adapté aux spécificités et aux besoins des animaux tout en respectant la législation en vigueur
- TA 6.3 Assister le médecin vétérinaire dans l'exercice de sa profession et dans le respect de la législation en vigueur
- TA 6.4 Participer à la mise en œuvre des conditions nécessaires au déroulement de la reproduction et de l'élevage des animaux

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Définir, reconnaître les définitions, utiliser adéquatement les termes spécifiques liés aux domaines de l'éthologie et du bien-être animal
- Présenter l'évolution de la science de l'éthologie ainsi que les scientifiques illustres et leurs travaux
- Expliquer et identifier la nature d'un comportement (inné ou acquis) et son mécanisme d'acquisition
- Relier les différents types d'apprentissages, le training médical et les aptitudes cognitives des espèces animales
- Détailler l'importance du bien-être animal
- Etablir le lien entre comportement animal et bien-être, et entre comportements anormaux et conditions environnementales inadaptées
- Examiner une problématique sous la forme d'une mise en situation et proposer une explication du phénomène voire des pistes de solution
- Elaborer un apprentissage et mettre en œuvre un protocole expérimental en lien avec les théories de l'apprentissage et/ou analyser et critiquer la mise en œuvre d'un tel protocole puis imaginer des pistes d'amélioration
- Décrire, reconnaître et utiliser adéquatement les différentes méthodes d'échantillonnage du comportement animal
- Présenter certains outils technologiques et scientifiques intervenant dans l'étude du comportement animal

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

AGTA2B06A Ethologie et bien-être 1

40 h / 3 C

Contenu

Introduction à l'éthologie : définitions, évolution, personnages illustres
Les différents types de comportements (Innés, acquis...)
Les différents types d'apprentissages et leur mode de fonctionnement
Le bien-être animal, la législation et les comportements anormaux de nos carnivores domestiques (introduction)
Les applications métier des notions d'apprentissage et de bien-être, notamment le training animal (animaux sauvages en captivité et animaux domestiques)
L'éthologie appliquée
La réalisation d'un exercice pratique en lien avec la mise en place d'apprentissages.

Table des matières :

Chapitre 1 : Définitions, histoire et courants
Chapitre 2 : Comportement inné
Chapitre 3 : Comportement acquis
Chapitre 4 : Bien-être et applications métier
Chapitre 5 : Ethologie appliquée
Chapitre 6 : Analyses vidéo et questions/réponses

Démarches d'apprentissage

Diapositives à compléter activement pendant le cours
Films commentaires/débats en classe
Articles scientifiques/thèses à lire en autonomie et à connaître
Chapitre(s) rédigé(s)
Livres de référence à la bibliothèque
Réalisation d'un exercice pratique de mise en place d'un apprentissage ou d'analyse approfondie de vidéos

Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilité des enseignantes pour toute question via le forum questions-réponses sur ConnectED ou pendant le cours

Synthèses en classe sur les points importants

Mises en situations réelles et discussions

Séance de questions-réponses

Sources et références

Handbook of behaviour problems of the dog and the cat -Landsberg, Hunthausen, Ackerman - Ed. Elsevier Saunders

Heidenreich, B., Pedersen, A., Mackie, J., Harding, L. (2023). Directives sur l'apprentissage des animaux de l'EAZA – 1ère édition. Association européenne des zoos et aquariums. Amsterdam, Pays-Bas. DOI: 10.82011/BPGATWGFE

Cours d'éthologie générale - M. Giffroy et Paquay - FUNDP

Encyclopédie du chien - Royal Canin

Encyclopédie du chat - Royal Canin

Kreutzer, M. (2025). L'éthologie. Que sais-je.

McFarland, D., & Zayan, R. (2009). Le comportement animal: psychobiologie, éthologie et évolution. De Boeck.

La liste complète de références bibliographiques sera donnée dans les notes de cours et sur demande.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Diapositives PwP

Vidéos

Articles ou thèses scientifiques

Chapitre(s) rédigé(s) éventuel(s)

Les supports peuvent être en français ou en anglais

4. Modalités d'évaluation

Principe

La note finale de l'UE comprend deux parties :

- 80% Examen écrit en session

Questions à réponse ouverte

Questions à réponse courte

Mises en situations/Problèmes à analyser, à expliquer en détails et/ou à résoudre selon les notions théoriques vues au cours

Définitions à donner ou à reconnaître

QCM

Vrai/Faux

- 20% TJ Exercice sur les Théories de l'apprentissage

Les principes d'évaluation ci-dessus ont pour motif pédagogique de permettre aux étudiants d'avoir conscience de l'état d'acquisition des compétences attendues.

La note de TJ est figée pour le Q3.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Rap + Trv	20			Rap + Trv	20
Période d'évaluation	Exe	80			Exe	80

Rap = Rapport(s), Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

L'UE sera validée si l'étudiant obtient au moins 10/20 de moyenne.

En cas d'évaluation en Q3 : La note liée au TJ reste figée, seul l'examen écrit peut être représenté.
En cas d'examen non présenté sans justification, il n'y aura pas de possibilité de reprogrammation pendant la même session.
En cas de certificat médical valable et rendu dans les délais, l'étudiant devra, s'il le souhaite, prendre contact avec le professeur afin de voir s'il est possible de reprogrammer son examen ou non.
L'étudiant est soumis au REE, au ROI et aux règlements spécifiques des laboratoires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).